PROGRAMME DE FORMATION DES ÉLUS POUR L'ANNÉE 2027

AMPCV
Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée
Maison des Communes

L'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée poursuit son offre de formation continue à destination de tous les élus vendéens. Ces journées de formation sont l'occasion de renforcer vos compétences et rencontrer vos homologues.

FÉVRIER

1er février : L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS), socle stratégique des politiques sociales

15 février : La programmation de vos investissements, quelle stratégie adopter ?

MARS

8 mars : Piloter l'action sociale

15 mars : La relation entre les élus et les agents

16 mars : Initiation au droit de l'urbanisme

22 mars : Maire, adjoint, conseiller municipal : compétences, rôles, droits, obligations

30 mars : Le statut de l'élu : obligations de la fonction, conditions d'exercice du mandat d'élu local

AVRIL

5 avril : L'élu et l'annonce d'un décès inattendu aux familles

6 avril : Comprendre les bases de la commande publique pour en faire un outil politique

12 et 13 avril (2 jours) : La prise de parole en public

MAI

10 et 11 mai (2 jours) : La prise de parole en public

18 mai : Le conseil municipal : rôle et fonctionnement

24 mai : La relation entre la commune et l'école entre temps scolaire et périscolaire

JUIN

21 juin : Mieux appréhender la gestion du cimetière

SEPTEMBRE

16 et 17 septembre (2 jours) : Communication publique et numérique : maîtriser la logique médiatique, l'e-réputation et les réseaux sociaux

OCTOBRE

8 ou 11 octobre (1 journée) : Notions essentielles à la compréhension d'un budget d'une collectivité locale (niveau 1)

18 octobre : La gestion du domaine communal

NOVEMBRE

29 novembre : Travailler à l'élaboration du budget de ma commune (**Pré-requis obligatoire :** formation à la compréhension d'un budget (niveau 1))

DÉCEMBRE

6 et 7 décembre (2 jours) : Les finances de votre collectivité : maîtriser, ne pas subir !

DEMI-JOURNÉES

8 ou 9 février : La gestion pacifique des incivilités aux élus.
Animée par les négociateurs de la gendarmerie.

GRATUIT, SANS-DÉJEUNER
Ouverte aux maires et aux adjoints

INFORMATIONS PRATIQUES

- Tarif 2027 : 150 € la journée
  Le prix comprend les supports pédagogiques et le déjeuner sur place.
- Journées de formation ouvertes aux maires, aux adjoints et aux conseillers.
- Modalités d'inscription et programmes détaillés à retrouver sur notre site **www.maisondescommunes85.fr**, rubrique « Elus/formation-elus » ou bien en flashant le QR code

CONTACT AMPCV :
Sophie GABORIAU, 02 51 44 10 25 | asso.maires@cdg85.fr